

Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application.

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire.

Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial au produit phytopharmaceutique S-METOLASTAR SAFENEUR

de la société LIFE SCIENTIFIC LTD
enregistrée sous le n°2021-1935

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom OSLOO PLUS.

Informations générales sur le produit

Noms du produit	S-METOLASTAR SAFENEUR GRAMINASTAR PLUS LASCAR PROTEK TELURIC OSLOO PLUS
Type de produit	Générique
Titulaire	LIFE SCIENTIFIC Ltd. Block 4, Belfield Office Park Beech Hill Road D04 V972 DUBLIN 4 IRLANDE
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)
Contenant	915 g/L - S-métolachlore 45 g/L - bénoxacore
Numéro d'intrant	249-2016.01
Numéro d'AMM	2200519
Fonction	Herbicide
Gamme d'usage	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée avant cette échéance si des éléments le justifient.

À Maisons-Alfort, le

16 JUIN 2021

Pour le directeur général et par délégation
La directrice des autorisations
de mise sur le marché


Marie-Christine de GUENIN